



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240702-2024070205-DE

11 enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024070205

Date de la
convocation
28/06/2024

Date
d'affichage
28/06/2024

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Aurélie BLOT, François DAUBIN, Aurélie DAUBIN, Dominique BAUDOIN, Catherine FOUCAULT.

Absentes donnant pouvoir: Gilberte BADAIRE à Sylvie VUILLET, Ilona BERNY-VILFROY à François DAUBIN.

Absents : Jonathan RÉMÉNÉ, Sophie THIRET épouse ALLION.

**Délibération
2024070205**

Pour 13
Contre 0
Abstention 0

Convention de prestation de services Association ADS 45

Proposition de signature d'une convention de prestation de services à bon de commande avec l'association pour le développement de la solidarité dans le Loiret ADS 45 de Sully s/ Loire pour l'entretien des espaces naturels et notamment le cimetière où l'utilisation de produits phytosanitaires est déconseillée.

DU 24.06 au 31.12.2024,

Montant de 5 400 € pour 300 heures de travail, ouvriers en parcours d'insertion, 18€ /heure.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Donne son accord et autorise Mme Le Maire à signer la convention.

Le Maire,
Florence BONDUEL.

Le Secrétaire de séance,
Sylvie VUILLET, Adjointe au Maire.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie,